

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 125 (1999)
Heft: 1-2

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

6. Les documents seront renvoyés aux candidats après l'attribution des distinctions.
7. Les décisions du jury sont définitives en ne peuvent être attaquées. Le recours par voie de droit est exclu.

Jury

Monika Jauch-Stolz, arch. dipl. EPFZ/SIA, Lucerne (présidente);

Inge Beckel, arch. dipl., rédactrice d'architecture S+A, Zurich; Armin Binz, arch. dipl. EPFZ/SIA, Würenlos; Werner Dubach, arch. FSA/SIA, Zurich; Bruno Hoesli, aménageur, Zurich; Ueli Kasser, chim. dipl., Zurich; Joachim Kleiner, ing. dipl., architecte paysagiste BSLA/SIA, Uerikon; Ursula Mauch, chim. ETS, Zurich; Roland Stulz, arch.

dipl. EPFZ/SIA, Benglen; Brigitte Wehrli, sociologue, Zurich.

Secrétariat

Klaus Fischli, arch. SIA, Zurich.

Rendu

Remise des documents le 30 avril 1999 au secrétariat général de la SIA, Selnaustrasse 16, case postale, 8039 Zurich.

Prix Benedictus 1999

Appel de candidatures

Lancé pour la première fois par l'entreprise DuPont de Nemours en 1993, ce programme annuel de prix d'architecture, récompense les auteurs d'une conception architecturale exemplaire et novatrice utilisant le verre feuilleté comme élément majeur du projet. Son programme a reçu l'approbation de l'UIA. Il est organisé sous les auspices de l'AIA (*American Institute of Architects*).

Participation

La session 1999 est ouverte aux architectes du monde entier, individuellement ou en équipe, auteurs d'une réalisation résidentielle ou commerciale, achevée de-

puis moins de cinq ans. Le Prix est honorifique. Les candidats doivent soumettre leur proposition accompagnée d'une note, en langue anglaise, expliquant les raisons du choix du verre feuilleté et les avantages de ce matériau par rapport au programme spécifique de leur œuvre.

La date limite de réception des inscriptions et de remise des dossiers est fixée au 8 mars 1998.

Les fiches d'inscription, les dossiers de candidatures et les projets, doivent être adressés aux organisateurs: *The American Institute of Architects, 1735 New York Avenue NW, Washington DC 20006 USA* tél. (1.202) 626 74 45, fax (1.202) 626 74 25, E-Mail: vieras@aiaemail.aia.org

Fin de la partie
rédactionnelle

Tableau des concours

Organisateur	Sujet CP: concours de projet CI: concours d'idées PQ: préqualification	Conditions d'admission	Date reddition (Retrait de la documentation)	IAS N° Page
Institut pour l'habitat subventionné, Bolzano (I)	Constructions administratives	Union européenne, Suisse, Liechtenstein	29 janvier 99	
Commune de Loèche/VS	Réaménagement de la route de la Souste, PQ	Equipes formées de professionnels intéressés appartenant aux domaines de l'architecture, de l'urbanisme, du paysagisme et de l'aménagement, associés à un ingénieur du trafic	30 janvier 99	26/98 p. 506
Int. Organs. Of Scenographers... (OISTAT)	«World Theater Prague 1999»	Etudiants en architecture, architectes, groupes de travail avec scénographes, etc.	15 mars 99	
Ass. du cycle d'orientation de la Sarène-Campagne/FR	Agrandissement du cycle d'orientation du Gibriloux, CP	Architectes enregistrés à l'Office cantonal fribourgeois de l'aménagement du territoire au 16 avril 1999	16 avril 99 (4 janv. 99)	26/98 p. 505
FSAP et Municipalité de Lausanne	Site de l'ancienne gare du LEB, CP	Architectes-paysagistes diplômés ou membres de la FSAP, suisses ou étrangers (permis B ou C) jusqu'à 35 ans révolus	Fin avril 99 (22 février 99)	25/98 p. 459

Note

Cette rubrique, préparée en collaboration avec *Schweizer Ingenieur und Architekt* (SI+A), organe officiel en langue allemande de la SIA, est destinée à informer nos lecteurs des concours organisés selon les normes SIA 152 ou UIA ainsi que des expositions y relatives.

Pour tout renseignement, prière de s'adresser exclusivement au secrétariat général de la SIA, tél. 01/283 15 15.